

12 décembre 2016

## **MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

### **BUDGET 2017**

**ET**

### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2019**

Chers concitoyens et concitoyennes,  
Chers collègues du Conseil municipal,

Comme à chaque année, décembre marque la fin d'une année financière municipale, mais aussi la conclusion des travaux de planification budgétaire de la prochaine année. Je présente donc, ci-après, le budget d'opération 2017 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de la municipalité de Boischatel.

Cette présentation est le résultat de nombreuses heures de travail. Je tiens à remercier monsieur Carl Michaud, directeur général, madame Sophie Antaya, greffière-trésorière et directrice générale adjointe ainsi que monsieur Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint qui n'ont ménagé aucun effort pour cette importante opération. Merci également aux directeurs de service pour leur collaboration non seulement dans la préparation du budget, mais aussi dans la rigueur avec laquelle ils en assurent le respect tout au long de l'année. Je tiens particulièrement à souligner le souci d'amélioration des services à la population qui est toujours perceptible dans les demandes budgétaires des directeurs.

Merci enfin aux membres du Conseil qui ont participé activement à l'analyse des prévisions budgétaires et, particulièrement, à Madame Natasha Desbiens qui fait partie du Comité des finances.

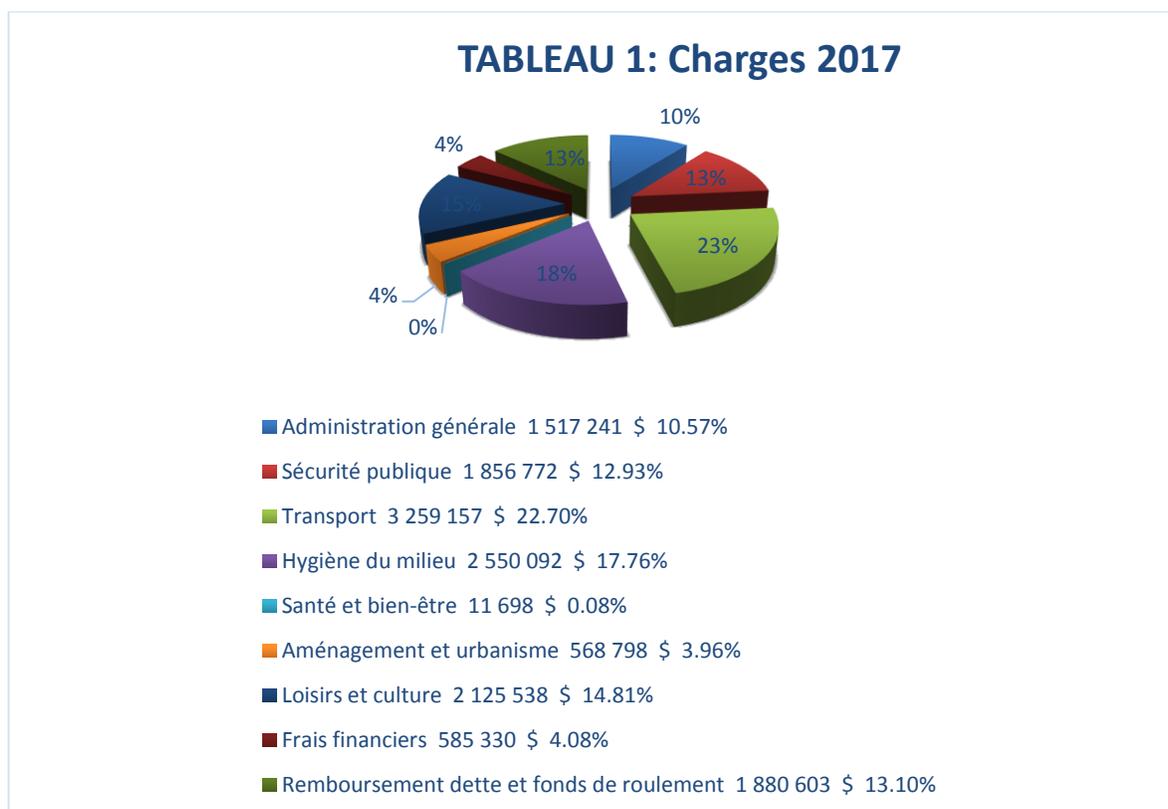
## A- BUDGET 2017

### 1. Charges :

Le montant des charges d'opération pour l'année 2017 (excluant les remboursements en capital) s'élève à 12 474 626 \$ comparativement à 11 734 332 \$ en 2016, soit une hausse de près de 6%.

Les remboursements en capital des emprunts de la Municipalité totaliseront pour leur part 1 566 357 \$, contre 1 414 644 \$ en 2016, soit une hausse de près de 11%. Le remboursement du fonds de roulement pour 2017 est de 314 246 \$ comparativement à 319 348 \$ en 2016.

Pour les fins de la présentation, nous vous référons aux graphiques et tableaux ci-joints, en débutant par le **tableau 1 «Charges 2017»**.

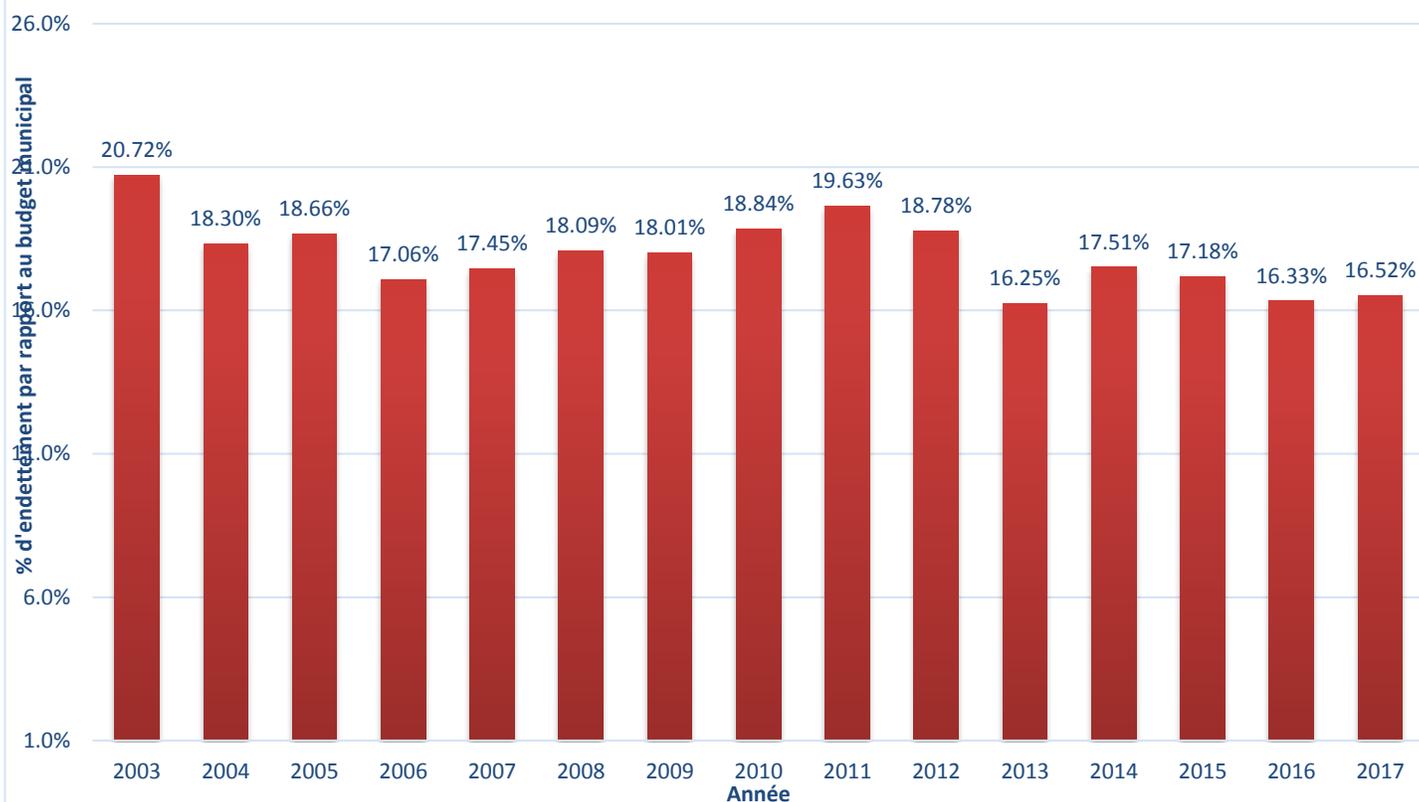


- À l'Administration, le budget passe à 1 517 241\$, soit une augmentation de près de 10%, due, en très grande majorité, aux dépenses prévues pour les élections générales mais aussi à l'ajout d'un employé aux communications.

- À la Sécurité publique, le budget total de 1 856 772\$ est en hausse de 1%. Cette augmentation s'explique, entre autres, par la facture de la Sûreté du Québec qui atteindra 1 147 885\$ en 2017, en hausse de 18 061\$. En ce qui concerne l'incendie, nous avons prévu un ajout d'heures en prévention pour respecter le Schéma de couverture de risques en vigueur sur le territoire de la MRC et, considérant le grand nombre de sorties des pompiers en 2016, nous avons du revoir à la hausse le nombre d'heures d'intervention prévues.
- Globalement, le budget « Transport », incluant la voirie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, la signalisation et le transport en commun connaît une hausse de 6% pour atteindre 3 259 157\$. Cette augmentation est due, entre autres, à l'ajout de personnel, l'entretien des véhicules, l'ajout de luminaires suite aux nouveaux développements occasionnant une hausse du coût de l'électricité ainsi qu'à la hausse du coût du RTC de plus de 36 000\$ pour atteindre 710 604\$ soit une augmentation de 5%.
- L'activité « Hygiène du milieu » se voit accorder un budget de 2 550 092\$, en hausse de 10%. Cette hausse est due à l'ajout de puisards suite aux nouveaux développements occasionnant une hausse du coût d'entretien ainsi qu'à une hausse de la quote-part de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de 36 846\$, mais la grande majorité est due aux amortissements pour un montant de 122 608\$, soit plus de la moitié de la hausse. Il est quand même important de préciser que les amortissements ne sont pas taxés aux citoyens.
- Les prévisions budgétaires de l'activité « Santé et bien-être », qui concerne le logement social, sont stable à 11 698\$.
- Le budget de l'« Urbanisme et du développement du territoire » est établi à 568 798\$, soit une augmentation de 22 675\$ attribuable au programme de plantation d'arbres lequel est largement financé par le Fonds de développement des territoires (FDT).
- Le budget du Service des loisirs et de la culture passe à 2 125 538 \$, soit une hausse de 9%. Cette augmentation est due, entre autres, à une augmentation des dépenses du Camp de Jour, vu la hausse du nombre d'enfants ainsi qu'à l'ajout d'un projet pilote pour les 3-4 ans. L'ajout de la Maison Vézina, une partie des dépenses en communications et la hausse des amortissements de 29 808\$ augmentent aussi le budget prévu.

- Pour leur part, les frais de financement se situent à 585 330\$, en baisse de 22 634\$, ce qui totalise 2 151 687\$ en remboursement de capital et d'intérêts de la dette à long terme, si on inclut les frais bancaires et la quote-part du financement de la MRC. Il est important de noter que, malgré les importants investissements qui ont été réalisés et considérant qu'un montant de 82 965\$ est payable par les débiteurs de la Municipalité, la portion du budget consacrée au remboursement de la dette à long terme attribuable à la population de Boischatel demeure sous les 20%, soit 16,52%. (voir tableau 2)

**TABLEAU 2: Frais de financement et remboursement de la dette à long terme imputables à la Municipalité par rapport au budget total**

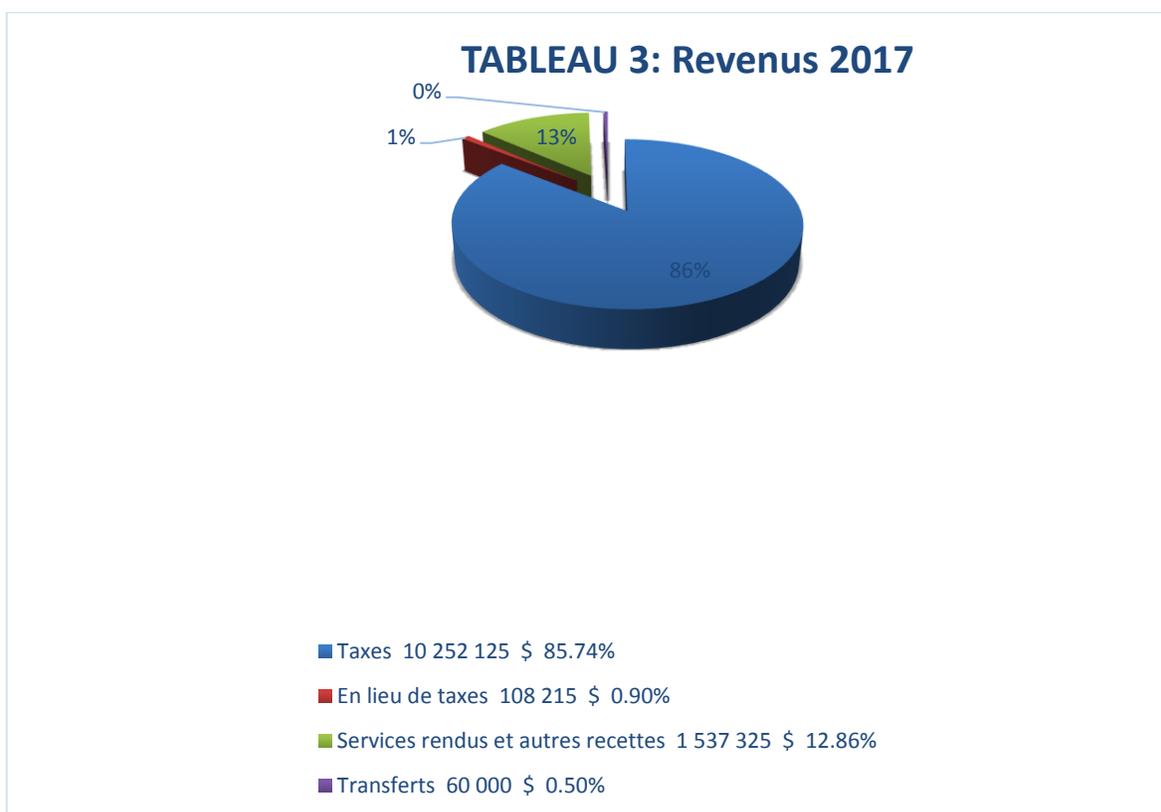


- Enfin, il est important de noter que les amortissements ne constituent pas une dépense, mais reflètent plutôt le niveau annuel de dépréciation des immobilisations réalisées par la Municipalité ou cédées par les promoteurs. Ils représentent quand même un montant de 2 162 564\$.

## 2. REVENUS :

Les charges d'opération seront financées par les sources de revenus suivantes :

Sources de revenus	2016	2017	Variation
Taxes et tarifications	9 911 909\$	10 252 125\$	3%
Gouv. Québec & Canada	81 230\$	108 215\$	33%
Services rendus	1 382 225\$	1 537 325\$	11%
Transferts conditionnels	61 000\$	60 000\$	-2%
<b>Sous-total</b>	<b>11 436 364\$</b>	<b>11 957 665\$</b>	<b>7%</b>
Conciliation pour fins budgétaires (amortissement)	2 031 961\$	2 162 564\$	
Appropriation de surplus		200 000\$	
Utilisation Réserve électorale		35 000\$	
Total :	13 468 325 \$	14 355 229 \$	7%



Les amortissements d'un montant de 2 162 564\$ ont été retranchés du tableau afin d'avoir une vision réelle des revenus. Les dépenses d'amortissement étant non taxées, ce montant fait partie des affectations.

## 2.1 Taxe foncière générale :

Le taux de la taxe foncière générale est augmenté de 0,0083\$, passant de 0,8712\$ à 0,8795\$ du 100\$ d'évaluation, soit une hausse de 0,95%. La valeur imposable est établie à plus de 988 M\$ pour la prochaine année.

Pour ce qui est de la catégorie des immeubles non-résidentiels et industriels, le taux est également en hausse de 0,95% passant de 2,0056 à 2,0247\$ du 100\$ d'évaluation.

L'objectif du Conseil était de maintenir le compte de taxe au plus bas niveau possible, tout en poursuivant l'amélioration des infrastructures ainsi que des services et des équipements nécessaires à la qualité de vie de la population.

TABLEAU 4: Variation taux de taxe			Variation	%
Taux de taxe 100\$ d'évaluation				
	2006	1.8829 \$	-	0.0%
	2007	1.3745 \$	(0.5084)	-27.0%
	2008	1.3745 \$	-	0.0%
	2009	1.3745 \$	-	0.0%
	2010	1.1050 \$	(0.2695)	-19.6%
	2011	1.1250 \$	0.0200	1.8%
	2012	1.1464 \$	0.0214	1.9%
	2013	0.9146 \$	(0.2318)	-20.2%
	2014	0.9283 \$	0.0137	1.5%
	2015	0.9469 \$	0.0186	2.0%
	2016	0.8712 \$	(0.0757)	-8.0%
	2017	0.8795 \$	0.0083	0.9%

## 2.2 Tarification du réseau d'aqueduc :

Le tarif par unité de logement desservie subi une très légère hausse (2,65\$) pour se retrouver à 80,33\$ principalement dû au coût de fonctionnement des nouveaux équipements municipaux.

## 2.3 Tarification de la cueillette des matières résiduelles:

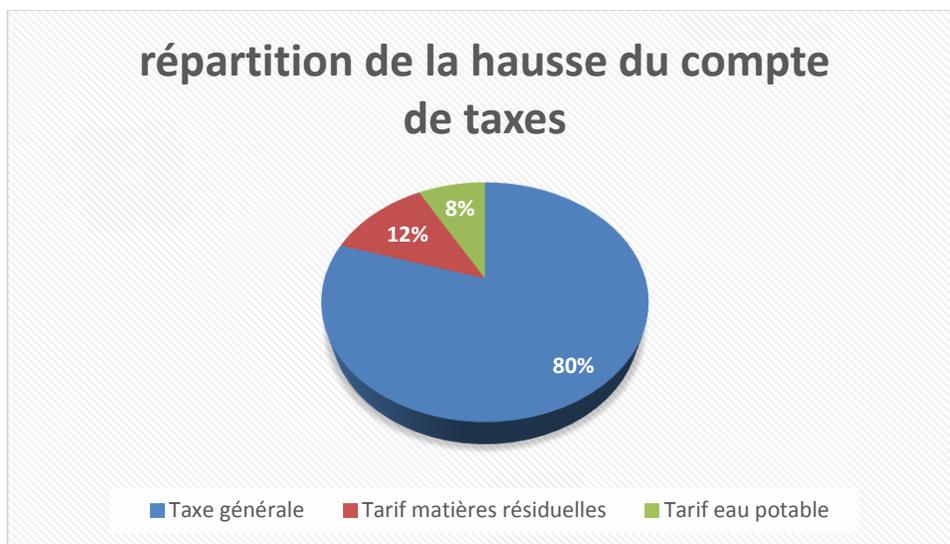
Ce tarif est aussi légèrement augmenté à 151\$ par unité de logement soit une hausse de 4\$ attribuable à une augmentation de la quote-part de la MRC.

## 3. Impact sur la charge fiscale moyenne (voir tableau 5)

Ainsi, la charge fiscale totale d'une propriété unifamiliale sans services d'aqueduc et d'égoûts, ayant une valeur moyenne de 318 265 \$ en 2016, était de 2 919,72 \$ et elle sera de 2 950,14 \$ en 2017, soit une hausse de 30,42\$. Pour les unités desservies par les réseaux municipaux, la charge fiscale qui était de 2 997,40\$ en 2016 sera de 3 030,47\$ en 2017, soit une hausse de 33,07\$.

**TABLEAU 5: Impact sur la charge fiscale moyenne**

TABLEAU COMPARATIF (PROPRIÉTÉ MOYENNE)				
	2016	Variation	2017	%
Valeur moyenne	318 265 \$	- \$	318 265 \$	0.00%
Taux de taxe générale	0.8712 \$	0.0083 \$	0.8795 \$	0.95%
<b>Taxe générale</b>	<b>2 772.72 \$</b>	26.42 \$	<b>2 799.14 \$</b>	0.95%
<b>Tarif matières résiduelles</b>	<b>147.00 \$</b>	4.00 \$	<b>151.00 \$</b>	2.72%
<b>Tarif eau potable</b>	<b>77.68 \$</b>	2.65 \$	<b>80.33 \$</b>	3.41%
<b>Total sans services</b>	<b>2 919.72 \$</b>	30.42 \$	<b>2 950.14 \$</b>	<b>1.04%</b>
<b>Total avec services</b>	<b>2 997.40 \$</b>	33.07 \$	<b>3 030.47 \$</b>	<b>1.10%</b>



**4. Modalités de paiement. :**

Il est convenu de maintenir le paiement du compte de taxe en quatre (4) versements pour l'année 2017, et ce sans intérêts.

## **B- Programme triennal d'immobilisations 2017-2019**

Le programme triennal d'immobilisations 2017-2019 prévoit des investissements totaux de 31 295 320\$, (incluant les projets pouvant être subventionnés), dont 19 269 450\$ sont prévus au cours de 2017. Les principaux investissements 2017 concernent la mise aux normes de l'usine de filtration, la réfection de la Côte de l'Église et la construction d'un entrepôt et d'un écocentre. Nous sommes actuellement en attente de confirmation d'aide financière pour un montant approchant les 10M\$.

### **CONCLUSION :**

Tout en prévoyant la réalisation des travaux d'entretien qui s'imposent et en poursuivant l'amélioration des services, des infrastructures et des édifices municipaux, votre Conseil municipal a tenu à limiter l'augmentation de la charge fiscale.

En terminant, nous tenons à vous assurer, qu'au cours de la prochaine année, nous déploierons à nouveau tous les efforts requis pour un développement efficace et harmonieux du territoire de Boischatel, afin que notre Municipalité continue d'être reconnue et appréciée, tant à l'interne qu'à l'externe, comme un milieu de vie exceptionnel où la qualité et l'accessibilité des services à la population constituent sa marque distinctive.

Yves Germain  
Maire